



Le patron du média d'Etat accuse par ailleurs les responsables de l'UAR et la CAF d'avoir refusé de fournir à la Crtv les paramètres satellites nécessaires à cette diffusion.

Les téléspectateurs de la CRTV n'ont pas pu suivre la rencontre de football pour la qualification de la CAN 2021, opposant le Cameroun au Rwanda hier dimanche 17 novembre 2019. Et pour cause : L'on apprend que les responsables de l'UAR et la CAF ont refusé de fournir à la Crtv les paramètres satellites nécessaires à cette diffusion.

« La Crtv n'a pas pu retransmettre la rencontre de football qualificative pour la CAN 2021 opposant la sélection du Cameroun à la sélection du Rwanda ce dimanche 17 novembre 2019 en raison d'un refus des responsables de l'UAR et de la CAF de fournir, à la Crtv, les paramètres satellites nécessaires à cette diffusion », mentionne dans un communiqué le Directeur général de la CRTV, Charles Ndongu.

Le patron de la CRTV précise que la Crtv, à travers l'État du Cameroun s'est pourtant acquittée de ses droits de diffusion. **« Cette décision unilatérale des autorités de ces deux instances en charge de la gestion des droits des compétitions de la confédération africaine de football intervient alors que la Crtv, à travers l'État du Cameroun s'est acquittée de la somme de un million neuf cent soixante mille euros (1 960 000), soit un peu plus d'un milliard deux cent quatre-vingts cinq millions de FCFA. »** « Cette somme

représente le prix de la licence des droits de diffusion de la CAN 2019 et des rencontres qualificatives de la CAN 2021 », poursuit-il.

Charles Ndong, pour finir dit avoir saisi ses conseils afin d'obtenir réparation pour ce préjudice et tient à rassurer les téléspectateurs que toutes les dispositions sont prises pour que pareil désagrément ne se reproduise plus. Les responsables de l'UAR et la CAF ne se sont pas encore prononcés...